

## Ener-Pacte veut doper l'installation de centrales photovoltaïques en toiture en garantissant la rentabilité à leurs propriétaires

Spécialiste du diagnostic et de la sécurisation des centrales solaires anciennes, Ener-Pacte s'est déjà différencié sur le marché photovoltaïque en garantissant aux propriétaires la rentabilité de leur équipement sur le long terme. Sa solution Serenity Secure, qui a bénéficié de 3 ans de R&D en partenariat avec l'INES, supervise aujourd'hui plus de 170 centrales de première génération. Convaincue du potentiel disponible sur les toitures des bâtiments existants et en construction, l'entreprise lyonnaise duplique son modèle aux centrales neuves. Avec sa solution Serenity Vision, elle s'engage sur le business plan aux côtés des porteurs de projets – aménageurs, propriétaires de bâtiments industriels, commerciaux, agricoles - et garantit la rentabilité de leur investissement pour les 20 ans du contrat d'obligation d'achat.



Les crises énergétique et climatique rendent urgent le déploiement de solutions alternatives - et par ailleurs compétitives - comme la production d'énergie photovoltaïque. L'installation d'une centrale solaire permet à son propriétaire de maîtriser rapidement le coût de l'énergie consommée et de s'affranchir de la hausse structurelle du coup de l'électricité. Pour autant le fonctionnement d'une centrale photovoltaïque n'est pas aussi simple qu'il y paraît et, au regard de l'investissement consenti, leur pérennité et leur rentabilité constituent des enjeux majeurs pour les futurs propriétaires.

« Il existe encore un fort potentiel d'équipement des toitures, **explique Rémi Berthon, Président d'Ener-Pacte**. Cela implique des montages plus complexes que le solaire au sol mais nous pensons qu'il est préférable de faire porter les efforts sur les bâtiments industriels et commerciaux. Nous préconisons aussi d'intégrer l'équipement solaire dès la conception du bâtiment si l'envergure du projet immobilier le permet. »

## Un nouveau métier dans l'univers photovoltaïque

Ni installateur, ni mainteneur, Ener-Pacte a fait émerger un nouveau métier dans le secteur. L'entreprise se positionne en effet tout à la fois comme une société technologique, un bureau d'études et un gestionnaire d'actifs pour embrasser les différentes dimensions – techniques, réglementaires, financières - de la production d'énergie solaire par les non-professionnels.

« Chez les propriétaires de bâtiments industriels, commerciaux, particulièrement ceux dont l'activité est consommatrice d'énergie, il y a souvent une envie de se lancer dans le photovoltaïque, sans trop savoir par où commencer. **Rémi Berthon, file la métaphore pour expliquer le cadre d'intervention de sa société** : « Ener-Pacte intervient comme un chef d'orchestre, non comme un musicien, pour livrer la meilleure partition possible, durablement, avec une garantie de résultat. Nous assurons la maîtrise d'ouvrage du chantier de construction de la centrale solaire, la demande de raccordement au réseau et nous trouvons les prestataires ».

Fort de l'expertise développée dans l'analyse et la sécurisation des centrales solaires existantes, Ener-Pacte accompagne désormais les propriétaires de bâtiments industriels, commerciaux, agricoles et les aménageurs qui souhaitent équiper leur toiture d'une centrale solaire. Pour aborder ce marché, Ener-Pacte peut aussi se prévaloir d'une parfaite connaissance des intervenants, des matériels et des techniques qui vont lui permettre de concevoir et de faire construire des centrales productives et rentables sur le long terme.

## Un investissement sans risque et sans souci pour les propriétaires

Ener-Pacte s'occupe de tout ou presque !

La solution Serenity Vision vise des installations photovoltaïques en toiture d'une puissance comprise entre 100 et 500 kWc (500 à 3000m<sup>2</sup>). Concrètement, Ener-Pacte :

- décharge le propriétaire des contraintes administratives (dossiers de demande préalable, autorisations administratives, sollicitation des banques...),
- conçoit de manière optimale la centrale solaire pour une parfaite adéquation avec les objectifs de rentabilité,
- assure la maîtrise d'œuvre du chantier et choisit les intervenants (installateurs...) les plus qualifiés en fonction de la région
- surveille au jour le jour les performances de la centrale pour détecter tout risque de baisse de performance et déclencher une intervention rapide
- garantie la rentabilité avant impôt « tout inclus » chaque année sur 20 ans

L'entreprise place son intervention dans le cadre de l'obligation d'achat, à laquelle peut s'adjoindre une partie d'autoconsommation ou de vente de gré à gré.

## À propos d'Ener-Pacte

- **Création** : 1er juin 2016 à Lyon
- **Effectifs**: 37 personnes réparties en 4 pôles : projet / innovation / conseil / services internes
- **Activités principales** :
  - . diagnostic et sécurisation technique, réglementaire et financière des centrales solaires entre 70kWc et 1MWc détenues par des non-professionnels – 178 centrales sous gestion au 15 mars 2023
  - . accompagnement des porteurs de projet dans la conception et la réalisation de leur centrale solaire dont il garantissent la rentabilité et la sécurité.
- L'entreprise vient d'intégrer la **promotion 2023 Scale Up Excellence de La French Tech**
- **[www.ener-pacte.fr](http://www.ener-pacte.fr)**

## Contact Presse

**Agence Osactu** : Karine Grand, [karine@osactu.com](mailto:karine@osactu.com) / 06 46 63 82 68